

Objet : Mise en place du projet “ PEPS ! ”

Madame,

Le projet Pep's faisant grand bruit dans les écoles publiques lyonnaises, un collectif de représentants des parents d'élèves de l'ensemble des établissements s'est mis en place dans le but de recueillir et représenter largement la voix des Parents Lyonnais. C'est dans cet esprit que des RPE se sont réunis le Jeudi 4 Avril 2024 représentant des écoles publiques lyonnaises de tous les arrondissements.

Collectivement, nous accueillons avec joie la volonté de la mairie d'apporter de l'attention à la qualité des activités éducatives qui seront proposées à nos enfants.

Nous partageons l'ambition de justice sociale et de lutte contre les inégalités. De plus, nous constatons avec satisfaction la prise en compte de nos besoins de souplesse au travers de la possibilité d'un départ échelonné de 18h à 18h30. Enfin, nous soutenons l'objectif de faire monter en compétence et de permettre la professionnalisation des animateurs.

Cependant, nous souhaitons ouvrir le dialogue sur certains points qui nous semblent nécessiter des aménagements :

- Nous regrettons la disparition de la possibilité de récupérer nos enfants à 17h30. Par cette nouvelle rigidité, ce sont des moments précieux en famille que nous ne pourrons plus partager, ajoutant également fatigue et arrêt des activités extra-scolaires bénéfiques au bien-être et à la socialisation de nos enfants.
- Le décalage entre les sorties des maternelles et des élémentaires vient ajouter une nouvelle contrainte pénalisante pour les parents de fratrie scolarisée.
- Du point de vue financier, la rigidité du forfait 2 ou 4 jours ne semble pas s'adapter à la réalité des organisations familiales actuelles (familles séparées, planning variable...). De plus, l'augmentation conséquente des tarifs (pour les utilisateurs actuels du temps “Après la classe”) sera source de difficultés financières pour de nombreuses familles. Nous savons déjà que certaines familles se tourneront vers des établissements privés.

- Les modalités de l'aide aux devoirs ne nous semblent pas aller dans le sens d'une meilleure qualité d'encadrement et nous craignons aussi des difficultés d'apprentissage pour tous les élèves qui devront débiter leurs devoirs à leur retour à domicile après 18h.

De cette réflexion, nous vous demandons de bien vouloir :

- Réfléchir à un aménagement des horaires de sortie : possibilité de sortie (5 à 10 minutes d'ouverture des portes) entre 17h10 et 17h30 ; ainsi que la possibilité de sortie à 17h45 pour tous les enfants. Nous pensons qu'une sortie après le temps de goûter permettrait de garantir un temps de qualité ensuite pour les enfants qui resteront. Autre possibilité, l'espace tranquille regrouperait au moins les enfants sortant prématurément pour ne pas impacter les activités en cours.

- Partager avec les représentants des parents d'élèves les éléments qui ont servi de base à la conception de ce programme : études quantitatives, résultats des expérimentations dans les écoles Fulchiron et Giono, éléments financiers relatifs à l'évolution de la répartition du budget PIL...

- Développer le descriptif des modalités de l'aide aux devoirs : volontariat des enfants, volontariat des enseignants, rémunération des enseignants...

- Retravailler la tarification proposée, par exemple en introduisant des forfaits 1 jour et 3 jours, en permettant des bascules de jours d'une semaine à l'autre, en accroissant le nombre de tranches de quotients.

Enfin, dans un second temps nous demandons une concertation sur les autres temps périscolaires (matin, midi et mercredi) dans laquelle les représentants de parents d'élèves seraient pleinement impliqués.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'Adjointe à l'Éducation, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Collectif des Représentants des Parents d'Elèves de Lyon

Signé par 123 Représentants des Parents d'Elèves de 52 écoles